

Economie | Fibre Optique : un calendrier de déploiement pour la Charente-Maritime



Dominique Bussereau est fier : « En 2022, nous serons parmi les 5 premiers départements de France à être totalement raccordé à la fibre optique ». Le Département, l'opérateur Orange et la Région ont officiellement acté le lancement du calendrier de déploiement de la fibre optique, le 18 janvier à la Maison du Département à La Rochelle. Une officialisation qui fait suite à l'attribution de la délégation de service public du déploiement de la fibre accordé en octobre dernier à l'opérateur.

« La fibre, c'est la technologie du futur, on n'a rien trouvé de mieux pour l'instant », assure Pierre Louette, directeur général adjoint d'Orange, qui promet des tarifs d'accès à l'internet avec fibre au prix de l'ADSL, entre 20 et 29 €/mois. Orange s'engage également à couvrir l'intégralité du département, y compris dans les coins les plus reculés : « Il n'y aura plus de zones blanches ». Si la fibre sera essentiellement amené par l'ancien réseau filaire, dans des fourreaux sous-terrain, il pourra également passer par câble en aérien ([lire notre édition du 1 novembre 2017](#)).

Côté [calendrier](#), après une phase d'études en 2018, le raccordement va démarrer en 2019 un peu partout sur le territoire. « Nous avons demandé à ce que, durant les trois premières années de déploiement, chaque EPCI de Charente-Maritime puisse bénéficier de prises », explique le conseiller départemental en charge du numérique Jean-Marie Roustit. Objectif : pas de jaloux. Le Département compte également commencer par les communes actuellement les moins bien servies en internet, comme Nantillé, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Clam, Clion, Charron, Hiers-Brouage, Marennes ou encore Marans... de façon à permettre au plus vite le développement économique de ces bourgs qui jouent là leur survie. Les îles d'Oléron et de Ré attendront notamment 2021 pour les premiers déploiements (hors Sainte-Marie et Ars en Ré).

La Région en attente de l'Europe

Représenté par son vice-président Bernard Uthurry, la Nouvelle Aquitaine a réitéré son aide financière autour de ce projet, à hauteur d'1,4M€. L' élu en charge de l'économie a rappelé l'engagement de la Région de manière générale sur ce type de projet : « Notre challenge, c'est d'assurer 600 000 connections individuelles d'ici quatre ans, et de faire en sorte que tous les foyers soient raccordés à l'horizon 2025-2030 [...] Mais tout n'est pas encore

résolu. Nous attendons confirmation de l'engagement de l'Europe pour nous accompagner, via le fonds FEADER ». Une réunion doit se tenir la semaine prochaine entre les représentants de l'Europe et de la Région pour obtenir une réponse ferme. « Quoi qu'il adviene, nous serons présents pour accompagner la Charente-Maritime ».

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 20/01/2018

[Url de cet article](#)